



LA UNE

[Aider les aidants](#)

11 millions d'aidants en France. On observe qu'un tiers d'entre eux décède avant la personne accompagnée. Qui se préoccupe de leur santé ? Un sujet qu'il est "urgent d'aborder" selon le collectif **Je t'Aide** qui, le 15 mai 2018, a rendu public son plaidoyer: "*La santé des aidants, un enjeu de santé publique*". Liens en téléchargement : [Télécharger la version complète du plaidoyer](#) - [Télécharger la version courte du plaidoyer](#)

Un site pour les aidants dans le Bas-Rhin : <http://www.aidants67.fr/>

Un site pour les aidants dans le Haut-Rhin : <http://www.aidants68.fr/>

HANDICAP

Nuit du handicap le 9 juin 2018

La 1ère édition de la *Nuit du handicap* aura lieu le 9 juin 2018 dans 20 villes françaises, dont Strasbourg (67), Buhl (68) et Troyes (10) dans la région Grand Est.

[Télécharger le communiqué de presse](#) - [Télécharger le dossier de presse](#)

A cette occasion, OpinionWay a mené une [étude sur les Français et la perception du Handicap en 2018](#). L'étude révèle, entre autres, que 60 % des Français ont une réaction positive face à une personne en situation de handicap.

Les associations françaises de personnes handicapées déposent une réclamation collective devant le Conseil de l'Europe.

Cinq grandes associations françaises représentant les personnes handicapées et toutes les formes de handicap - APF France Handicap, Clapeaha, Fnath, Unafam et Unapei - ont déposé, le 15 mai, une "réclamation collective" devant le Conseil de l'Europe. Objectif : "Faire condamner l'Etat français pour violation des droits fondamentaux des personnes handicapées." Pour les signataires, "en 2018 en France, les personnes handicapées voient leur situation sociale se dégrader". Elles sont "exposées à la pauvreté" et "exclues de la société", tandis que les familles qui accompagnent un proche handicapé sont "fragilisées socialement". Les associations rappellent que "le gouvernement actuel a promis de faire du handicap une priorité". Elles attendent donc de sa part "un plan d'action à la mesure de la situation d'isolement et de détresse des personnes handicapées en France". En liens : [Le dossier de la réclamation](#) ; [La présentation de la réclamation, sur le site de l'Unapei](#) ; [La présentation de la procédure de réclamation collective, sur le site du Conseil de l'Europe](#).

[Rapport Berta](#), député, au sujet de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le 17 mai, une proposition de loi relative à la PCH. Celle-ci doit permettre de supprimer les barrières d'âge pour l'accès à cette prestation et de lancer une expérimentation visant à réduire le reste à charge des bénéficiaires.

PERSONNES AGEES

Le Comité national d'éthique contre la "ghettoïsation" des personnes âgées

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a rendu public le 16 mai 2018 son avis intitulé "Enjeux éthiques du vieillissement : Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement ? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ?" Le CCNE estime que "que l'institutionnalisation des personnes âgées dépendantes et leur concentration entre elles génèrent des situations parfois indignes, qui, réciproquement, sont source d'un sentiment d'indignité de ces personnes". Cette exclusion de fait de la société "pose de véritables problèmes éthiques, notamment en termes de respect dû aux personnes". Le CCNE rappelle dès lors la préconisation pour la création d'un cinquième risque de sécurité sociale et demande un plan pour le répit et le soutien des aidants qui favoriserait l'accompagnement du vieillissement avec maintien à domicile. Le 30 mai, Agnès Buzyn a annoncé son [plan pour les EHPAD](#).

Pour en savoir plus : [L'avis du CCNE sur les enjeux du vieillissement](#) ; [La synthèse de l'avis](#) ; [Le communiqué du CCNE du 16 mai 2018](#).

POLITIQUE FAMILIALE



"Comment repenser la politique familiale en France ? "

Le groupe *La République En Marche* du Sénat a organisé le 17 mai 2018 un débat parlementaire autour de cette question. La Ministre Agnès Buzyn a notamment précisé : "La politique familiale est, et restera, universelle, je m'y engage. Le Gouvernement s'est d'ailleurs engagé à ce qu'il n'y ait pas de coupe ou de modifications s'agissant du quotient familial... Je ne souhaite pas un bouleversement des équilibres actuels. En revanche, j'ai défini des priorités : [la parentalité](#), le soutien aux ruptures et l'intérêt de l'enfant, qui n'apparaît pas toujours assez clairement dans la politique familiale que nous menons". Retrouvez en lien [l'ensemble du débat au Sénat](#).

Interrogée sur les négociations relatives à la proposition de [directive européenne sur le congé parental](#), elle a expliqué la position de la France. Lire [l'article de Public Sénat](#). *Les Décodeurs* reviennent sur l'explication de la France dans un article particulièrement argumenté [ici en lien](#) (25 mai 2018).

La directive devrait être votée en Commission « Emploi et affaires sociales » du Parlement européen en juillet, mais le texte ne devrait pas être soumis au vote en plénière avant 2019.

Pour l'UNAF, ce projet de directive européenne est une occasion unique pour améliorer la conciliation vie familiale - vie professionnelle et faire progresser l'égalité femmes - hommes, tout en réduisant les coûts liés à l'accueil des très jeunes enfants dans les structures de petite enfance. En effet, un tel congé permettrait de repenser l'ensemble des parcours autour de la petite enfance, en recentrant notamment le développement de l'accueil collectif sur le public des enfants de plus de 1 an, qui est moins coûteux du fait de normes moins contraignantes.

Le 23 mai 2018, l'UNAF a rencontré la Ministre. Les échanges ont porté sur la politique familiale et les négociations en cours dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG) Etat – CNAF 2018-2022. L'UNAF a rappelé ses priorités : poursuite des efforts pour l'accueil de la petite enfance non seulement en termes d'accueil collectif mais aussi chez les assistantes maternelles ; valoriser le rôle des crèches comme plateforme d'échanges sur la petite enfance ; intérêt d'un congé parental mieux indemnisé ; importance de l'accueil de loisirs pour les enfants comme pour les parents ; nécessité d'un meilleur financement des actions de soutien à la parentalité, en particulier celles qui relèvent de la médiation familiale et les espaces de rencontre ; meilleur suivi et fongibilité des fonds de la branche Famille. Agnès Buzyn a demandé à l'UNAF de lui adresser ses propositions pour aider aux arbitrages et décisions.

Des crèches écoresponsables

Les crèches aussi ont un l'impact considérable sur l'environnement ! Elles génèrent beaucoup de déchets au quotidien et utilisent des produits d'entretien et des équipements qui contiennent des polluants. C'est la raison pour laquelle, depuis 2013, ECHOS diffuse le Label [Ecolo Crèche](#) en accompagnant les crèches dans leur démarche d'éco-responsabilité. Aujourd'hui, plus de 100 crèches sont en cours de labellisation. Regroupées en réseau, elles échangent leurs bonnes pratiques. ECHOS permet aux enfants de grandir dans un monde plus sain et aux professionnels et parents, de se former aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé.

La CAF et vous

La dernière parution de la publication électronique de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) livre les résultats du baromètre de satisfaction 2017 des allocataires sur les services proposés par la branche Famille ([l'e-essentiel n° 178, mai 2018](#)). Depuis 2014, ce baromètre permet de suivre l'évolution de la qualité du service rendu aux usagers par les Caisses d'allocations familiales (CAF).

Le CNFPT propose un itinéraire de formation aux assistants familiaux

Dans le cadre de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, qui instaure le renforcement de la formation des professionnels des services de l'aide sociale à l'enfance (ASE), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a conçu un itinéraire modulable destiné aux assistantes et assistants familiaux des conseils départementaux. Pour accompagner au mieux ces professionnels, le Centre élabore une formation destinée aux assistantes et assistants familiaux qui se préparent au diplôme d'État d'assistant familial. Celle-ci sera organisée et prise en charge à compter de l'automne 2018. [Lire l'article](#).

SOLIDARITES



Les dépenses d'action sociale des départements de plus en plus contraintes

L'Observatoire national de l'action sociale (Odas) a présenté le 23 mai l'édition 2018 de son étude annuelle sur les dépenses départementales d'action sociale, portant sur les données de l'année 2017. La marge de manœuvre des départements est de plus en plus réduite. C'est ainsi que la part des allocations, qui constituait 10% des dépenses sociales en 2001, en représentait 47% en 2017... Si on ajoute que les dépenses d'hébergement des personnes âgées ou handicapées représentent, pour leur part, 37% du total, on voit bien que plus de 80% des dépenses sociales des départements sont devenues des dépenses "contraintes".

[Lire l'étude en téléchargement](#).

JUSTICE

Les commissions d'aide sociale disparaissent et le contentieux rentre dans le droit commun.

Deux ordonnances et un décret du 16 mai 2018 réorganisent en profondeur la "justice sociale" en supprimant les deux juridictions sociales spécifiques : d'une part, les juridictions du contentieux de l'admission à l'aide sociale et celles du contentieux des commissions départementales et de la commission nationale d'aide sociale ; d'autre part, les juridictions du contentieux général et du contentieux technique de la sécurité sociale. Ces différentes compétences sont réparties désormais entre les juridictions judiciaires et les juridictions administratives.

Les textes ici en lien : [L'ordonnance n°2018-358 du 16 mai 2018](#). ; [Le rapport au président de la République sur l'ordonnance n°2018-358](#). ; [L'ordonnance n°2018-359 du 16 mai 2018](#). ; [Le rapport au président de la République sur l'ordonnance n°2018-359](#). ; [Le décret n°2018-360 du 16 mai 2018](#).

COHESION DES TERRITOIRES

Du rapport Borloo au discours du Président de la République

Dans notre édition du 30 avril, nous avons mis à la une le Plan Borloo et ses objectifs ambitieux pour une politique en direction des quartiers prioritaires et des territoires fragiles. Le 22 mai, Emmanuel Macron a installé le *Conseil présidentiel des villes* et a prononcé un long discours qu'il a intitulé "[La France, une chance pour chacun](#)".

Dans son [communiqué](#), l'association *Ville et banlieue* regrette vivement que "l'approche globale attendue pour une 'nouvelle saison' de la politique de la ville ait fait long feu". Elle regrette également que "seule une poignée" des suggestions issues de la concertation ait été retenue, alors que cette concertation avait associé "des centaines d'élus, fonctionnaires, acteurs économiques, sociaux et associatifs, ayant une réelle expertise".

La *Confédération syndicale des familles* déplore "le désengagement de l'Etat dans les quartiers populaires entraînant la disparition progressive des services publics de proximité" et souligne que "c'est bien d'une véritable stratégie impliquant l'ensemble des ministères concernés (éducation nationale, logement, santé, économie, justice, transports, culture...) dont on a besoin aujourd'hui pour améliorer la vie des familles dans nos quartiers ... une réelle stratégie précise, construite et concertée avec tous les acteurs de terrain, plus ambitieuse pour toutes les familles".

L'ANRU au premier plan

Après l'intervention présidentielle, l'Agence nationale de Rénovation Urbaine (Anru) se sent "plus que jamais au 'cœur des quartiers'" a-t-elle fait savoir dans un [communiqué](#), ajoutant : "L'Anru retrouve une capacité d'action et une visibilité financière à moyen et long terme, avec la mobilisation de l'Etat, du mouvement HLM et d'Action Logement autour d'un financement du NPNRU de 10 milliards d'euros, soit 40 milliards d'euros d'investissement dans les quartiers (*en comptant sur l'effet levier*)". Le déploiement du NPNRU serait accéléré via l'initiative "*Coeur de quartiers*".



LOGEMENT

Elan à l'Assemblée

La commission des affaires économiques a examiné le projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique du 15 au 18 mai 2018. Ce projet de loi arrive maintenant en discussion en séance publique de l'Assemblée Nationale du 30 mai au 6 juin prochains. Pas moins de 2 500 amendements ont été déposés pour l'examen en commission.

A lire : [La nuée d'amendements n'a pas bouleversé le texte](#) ; France Urbaine, l'Assemblée des Communautés de France (ADCF), l'Union sociale pour l'habitat (USH), la Fédération des Entreprises Publiques Locales (EPL) réclament "[une approche davantage territorialisée des politiques du logement](#)" ; [le Défenseur des droits propose de supprimer le quota de 10 % des logements accessibles](#) en lien : [L'avis du Défenseur des droits du 11 mai 2018 sur le projet de loi Elan](#).

Le logement des jeunes

Des moyens pour l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, la généralisation du "triolet ressources, accompagnement, emploi", des contrats territoriaux pour le logement des jeunes... autant de pistes évoquées par Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, à

l'occasion du lancement de la [Semaine du logement des jeunes](#) (du 28 mai au 2 juin 2018).



EDUCATION

La directive européenne sur le tourisme ne concerne pas les colonies de vacances.

Le 1^{er} juillet, entrent en vigueur l'ordonnance et le décret qui transposent la directive européenne dite *Travel* du 20 novembre 2015. Des textes qui ont beaucoup inquiété les organisateurs de colonies de vacances, camps scouts et classes vertes ces derniers mois. Les collectivités et associations agréées qui organisent des accueils collectifs de mineurs remplissent une mission d'intérêt général éducative et sportive, et ne sont pas soumises à la directive européenne *Travel*, vient de préciser le ministre de l'Éducation nationale, en réponse à la question écrite du député des Landes Boris Vallaud.

Principalement organisées par des associations, les colonies de vacances concernent chaque année 900 000 mineurs et 28 000 séjours. Des chiffres en baisse continue depuis sept ans : - 22 %.

Parcoursup, superstress pour les jeunes et les familles

Parcoursup, la nouvelle plate-forme d'admission post-Bac, est au coeur de toutes les conversations chez les lycéens et leur famille depuis le 22 mai, date de publication des "résultats", consultables tous les jours après réactualisation des listes d'attente. Pour eux, Parcoursup est d'abord synonyme d'angoisse, peu propice à une préparation sereine du bac et rendant impossible la recherche de logement pour la rentrée. L'Éducation nationale se félicite des bons chiffres d'admission sur Parcoursup. Un gouvernement dans le "déli" et la "violence" selon les syndicats. Observant cette "bataille de communication", la sociologue Leïla Frouillou explique comment la sélection engendre l'exclusion ([entretien du 24 mai 2018](#)).

JEUNESSE

La tournée d'Elsa Schalck

Les [Ardennes](#) et la Meuse en février, les [Vosges](#) en avril... Le *Tour Régional de la Jeunesse*, conduit par Elsa Schalck, vice-présidente de la Région en charge de la Jeunesse, de l'Orientation, de l'Engagement, de la Citoyenneté et de la Démocratie territoriale, valorise les actions de la Région Grand Est en faveur de la jeunesse et fait mieux connaître les politiques publiques mises en place pour les jeunes sur l'ensemble des territoires régionaux. Le "Tour" fait étape dans plusieurs villes du Grand Est tout au long de l'année 2018.

La région Grand Est va lancer une carte pour les 15-29 ans, afin qu'ils bénéficient d'avantages à l'échelle du territoire régional. Cette carte comportera des bons plans, des réductions, des soutiens relatifs à la culture, aux sports, aux transports, etc. Elle s'adressera à toutes les personnes âgées de 15 ans à 29 ans, qu'ils soient lycéens, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, salariés, entrepreneurs.

Festival international des cultures urbaines

La 13^{ème} édition du [Festival International des Cultures Urbaines de Strasbourg](#) (NL Contest) s'est déroulée du 18 au 20 mai 2018. Avec plus de 35 000 personnes accueillies durant les 3 jours de festival, cet événement consacré aux sports urbains est unique en Europe !

Vous connaissez un(e) jeune dont le parcours est exemplaire, atypique, engagé, innovant, vous souhaitez le/la valoriser et lui permettre d'être récompensée ? Initiés par la Région Grand Est, les Trophées Grand Est Jeunes Talents ont pour objectif de valoriser la jeunesse et son potentiel. Vous avez jusqu'au 6 juin 2018 pour transmettre vos propositions de parrainages via le [formulaire ici en lien](#).

Egalité Hommes-Femmes la Région lance une enquête auprès des jeunes du Grand Est

Du 18 mai au 18 juin 2018, la Région propose aux jeunes de 15 à 29 ans de donner leur avis sur un sujet à la fois important et d'actualité : l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette enquête est conçue sous forme de questionnaire, elle a pour objectif de recueillir les expériences et le ressenti des jeunes afin de construire des actions concrètes et spécifiques pour répondre aux inégalités. [Participez à l'enquête](#)

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Consultation citoyenne

Vous avez été plus de 2 900 personnes à participer à la consultation citoyenne sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) du Grand Est du 3 avril au 3 mai 2018. [Téléchargez le bilan complet de la concertation.](#)

Coopération transfrontalière

Les députés du groupe de travail parlementaire franco-allemand ont adopté une position commune dont l'objet est d'approfondir la coopération transfrontalière entre les deux pays. Ils prônent la création de "paquet régions frontalières". Ce dispositif devra permettre la mise en place de mesures facilitant la vie quotidienne des habitants des zones frontalières ainsi que les échanges et les projets franco-allemands dans divers domaines : culture, éducation, langue, formation professionnelle, emploi, énergie, infrastructures, communication ou sécurité. Ils évoquent ainsi la création d'un centre de formation professionnelle transfrontalier permettant "d'accéder à une reconnaissance des diplômes, d'avoir une formation commune et ainsi d'apporter une réelle solution sur un territoire touché par le chômage" et l'instauration "de compétences autonomes pour les territoires de coopération transfrontalière ».

FORMATION PROFESSIONNELLE

La Région vote plus de 9 millions d'euros en faveur de la formation professionnelle.

Avec plus de 9 millions d'euros en faveur de la formation professionnelle, dont 4 millions dédiés au Plan numérique, la Région Grand Est accompagne les salariés et les demandeurs d'emploi en leur proposant différents programmes de formation adaptés à leur parcours. [Lire l'article.](#)

TRANSPORTS

Indemniser les voyageurs

En ces périodes tourmentées de grève dans les transports, la *Chambre de Consommation d'Alsace* organise une journée de formation qui sera l'occasion de faire le point sur les obligations indemnitaires des transporteurs en cas de retard ou annulation, perte de bagages, etc... Un focus permettra de mieux appréhender les règles liées au covoiturage ou à l'auto partage, très en vogue aujourd'hui... Le jeudi **7 juin 2018** de 10h à 15h dans les locaux de la CCA à Mulhouse. contact@cca.asso.fr

SANTE



Urgence SAMU

Depuis un mois, plusieurs drames mettant en cause les services médicaux d'urgence sont apparus dans la presse. Ils sont le signe d'un besoin profond et immédiat de réformer notre système de santé. Pour les professionnels de santé, qui traitent 25 millions d'appels par an, qui voient 21 millions de patients pousser la porte des urgences, le fait de se voir placardés en coupables dans la rubrique "faits divers" est insupportable. Le gouvernement a demandé un rapport au député LREM Thomas Mesnier, médecin urgentiste à Angoulême. La ministre de la Santé pourrait s'appuyer sur quelques-unes des mesures préconisées dans le plan global de transformation de notre système de santé que l'exécutif doit présenter début juin.

VIE ASSOCIATIVE

Le 17 mai 2018, l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité la [proposition de loi en faveur de l'engagement associatif](#) portée par Sylvain Waserman et le groupe MODEM et apparentés.

A très bientôt pour une nouvelle édition !